

v0.01

**Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu**



Présentation générale :

Pour sa 17^{ème} édition, « Rentrée en fête » regroupera, dimanche 8 septembre prochain, plus de 550 associations.

Organisation générale de « Rentrée en fête »

Le thème de 2019 : La Loire

Rentrée en Fête portera cette année le thème de **LA LOIRE**.

- ❑ Une exposition sur le thème de la Loire aura lieu à la Maison des Associations (46ter rue Sainte-Catherine)
- ❑ La mise en place d'un stand pour les mariniers où seront vendus les tickets d'accès aux balades sur la Loire pour le public
- ❑ Toute initiative de votre part concernant le thème de cette 17^{ème} édition sera la bienvenue (décoration de votre stand, objets, vêtements)

Campo Santo :

Cet espace sera occupé par les associations sportives, rejointes par les associations des secteurs jeunesse et santé. Les animations autour du tir (tir à l'arc ou tir de précision à la carabine à plomb) occuperont l'angle nord-est du Campo. L'espace de démonstration sports et la buvette du Magic Sup seront également présents. De nombreuses animations ou démonstrations sportives occuperont la pelouse.

Preuve de la vigueur du sport orléanais, 136 associations ou sections d'associations à vocation sportive participent à la manifestation sur l'ensemble du dispositif.

Rue Fernand Rabier :

Un plancher accueillera des groupes musicaux ou de danse.

Place de l'Etape :

Les automobiles anciennes occuperont la place.

Arcades du Musée :

- Les associations œuvrant dans le secteur Nature Environnement retrouveront l'emplacement qu'elles occupent depuis plusieurs années.
- A noter la présence d'animations : astronomie et échecs.

Pelouse et parvis de la Cathédrale – place Sainte Croix :

- **Pelouse Nord de la Cathédrale** : mini stade d'athlétisme (côté Musée des Beaux-arts)
- **Pelouse Sud de la Cathédrale** : Poney Club
- **Le parvis** : plancher de danse et circuit éducation vélo.
- **Place Sainte-Croix Nord** : poste de secourisme à sa place traditionnelle.
- **Place Sainte-Croix Sud** : accueillera un pôle international, quelques associations des thématiques loisirs détente animation, culturelles et sportives.

Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu



Rue Jeanne d'Arc :

Partant de la place Sainte Croix, le promeneur pourra retrouver :

- les associations culturelles liées à la musique et les harmonies,
- les associations œuvrant dans le domaine de la formation.

Après avoir visité, dans le gymnase Ducerceau, ouvert à cette occasion, les petits avions ultra légers de l'UAO, notre promeneur aura croisé nos partenaires le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole et se sera arrêté, place de la République pour participer aux animations BMX.

---Il pourra poursuivre devant les stands des associations solidarité social.

Rue Royale (entre Jeanne d'Arc et Martroi) :

Des associations culturelles se partageront les arcades ouest et les associations « loisirs » les arcades Est

Rue Royale (sud) :

La culture sera également représentée rue Royale (partie sud) par les associations de danse de loisir ou de salon qui pourront animer cette journée sur le plancher situé à l'angle Royale-Tabour. Le haut de la rue sera principalement occupé par les associations liées à la solidarité, et au social.

Logistique

❑ **Le montage est prévu comme suit :**

- | | |
|---------------------------|--------------------------------------|
| ○ Campo Santo | montage dans les jours précédents, |
| ○ Place Sainte Croix | montage le samedi, |
| ○ Place du Martroi | montage le samedi à partir de 19h00, |
| ○ Tous les autres espaces | montage nuit du samedi au dimanche. |

❑ **Le public sera accueilli dimanche 8 septembre de 11h00 à 19h00.**

❑ **Sécurité-Secours**

L'ensemble du dispositif sera sécurisé. Les informations données ici restent provisoires et peuvent évoluer en fonction des différentes demandes des services concernés.

.Merci de faire preuve de patience et de compréhension aux entrées tant piétons que véhicules, mais aussi aux sorties du dispositif le soir, surtout si vous avez un véhicule.

Veillez à ne pas laisser de paquets, sacs, cartons ... sans surveillance dans le dispositif.

En cas d'accident ou d'incident, un **poste de secours** est installé place Sainte Croix par la FFSS. Il prend le relais de tous les dispositifs existant sur le secteur et reçoit notamment les appels composés via le 15 ou le 118.

Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu



Aux questions générales ou observations faites par les associations présentes, les réponses suivantes ont été formulées :

- ❑ **Un café d'accueil offert :** Il sera servi entre 9h00 et 10h30. Pendant ce temps, il conviendra de veiller tout particulièrement à ne pas laisser vos véhicules stationnés à proximité de vos tentes, de manière à permettre tant le déchargement des autres associations, que la circulation, indispensable, des secours le cas échéant.
- ❑ La Mairie fournira deux **bouteilles d'eau** à retirer sur un ou plusieurs points du dispositif. En revanche, il appartient aux associations prévoyant des exhibitions nécessitant une hydratation, de prévoir les apports nécessaires.

Normalement un **laissez-passer** véhicule est prévu par association. Il permettra un accès à partir de 9h00 (8h00 pour le Campo). Néanmoins plusieurs laissez-passer peuvent être établis pour une même association si la demande est effectivement justifiée. Les badges d'accès piétons au Campo Santo seront distribués plus largement mais en nombre néanmoins limité, pour des raisons évidentes de sécurité. Rappelons que le badge n'est nécessaire qu'avant 11h00.

Les Stands :

- ❑ La Mairie, organisateur de la manifestation, met à votre disposition emplacement, abris et matériel pour que vous puissiez vous présenter ou présenter vos activités dans les meilleures conditions.
- ❑ **L'accueil sur votre stand d'une autre association ou structure ne peut se faire qu'avec l'autorisation expresse de l'organisateur.** En pratique, cette autorisation est à demander au service Vie associative. Outrepasser cette règle qui ressort de la bonne conduite, risque de conduire l'organisateur à vous refuser, l'année suivante, l'accès à la manifestation.
- ❑ Le mobilier (tables, chaises, affichage et accès à l'énergie électrique si demandé) est installé par les services de la Mairie. En principe, le nombre de tables et chaises attribué est conforme à la demande formulée. En cas de difficulté particulière sur ce point, ne pas hésiter à communiquer par email. Des tables mesurant 1,20 x 0,80 m seront installées sur l'ensemble du dispositif. Néanmoins le Campo Santo bénéficiera de plateaux tréteaux de 2 m x 0,75 (merci de noter que cette information est communiquée en l'état actuel du projet. Ce schéma d'organisation est susceptible d'être modifié en cas de nécessité technique, l'information vous sera alors donnée via l'accès internet qui vous a été communiqué).

- ❑ Les associations seront abritées par une tente ou des arcades (Campo Santo, rue Royale ou Musée).
- ❑ Un panneau portant le nom de l'association « référente » et celui des associations liées sera placé sur le matériel mis à disposition par les services de la ville. Le matériel mis à votre disposition y sera clairement indiqué. Ce rappel correspond en fait aux

Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu

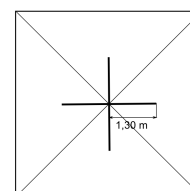


indications portées sur la fiche récapitulative reçue avec votre invitation à la réunion du 26 juin.

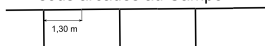
- ❑ Les espaces collectifs fonctionnent avec une association « référente » qui est le contact avec l'organisateur. Néanmoins, toutes les associations sont citées au même titre.
- ❑ La majorité des emplacements sous tente collective mesure 2,50m x 2,50m (Campo Santo et place du Martroi.). En ce qui concerne les arcades de la rue Royale et du Musée, l'association doit considérer l'arcade qui lui est affectée comme son stand, le public ne doit pas passer à l'arrière, un barriérage sera installé dans ce but, mais elle ne doit pas non plus s'installer devant le trottoir. Les associations peuvent rajouter du matériel à celui fourni par la mairie (grilles d'exposition notamment).
- ❑ Panneaux d'affichage, grilles caddies : En fonction des secteurs et des contraintes techniques, les stands seront dotés

- Tentes 5x5 du Campo Santo : de panneaux électoraux métalliques fournis par groupe de 4 non dissociables, la dimension totale d'un panneau est de 1,30 m x 2,40 m (affichage de 1,22 x 1,70 m).
- Arcades du Campo Santo : de panneaux électoraux métalliques fournis par groupe de 3 ou 4 non dissociables, la dimension totale d'un panneau est de 1,30 m x 2,40 m (affichage de largeur 1,22 hauteur 1,70 m).

tentes Campo

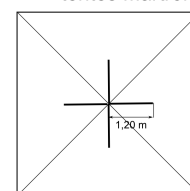


sous arcades au Campo



- Rue Jeanne d'Arc : d'une grille (largeur 1,20, hauteur 2m).
- Place du Martroi : de grilles (largeur 1,20 m. hauteur 2 m) fournies par groupe de 4 non dissociables.

tentes Martroi



- Rue Royale : deux grilles caddies petit modèle (largeur 1m, hauteur 2 m).

(Merci de noter que ces informations sont communiquées en fonction de l'état actuel du projet. Ce schéma d'organisation est susceptible d'être modifié en cas de nécessité technique, l'information vous sera alors donnée via l'accès internet qui vous a été communiqué).

- ❑ Beaucoup de raccordements électriques ont été demandés. Munissez-vous d'un enrouleur avec multiprise intégrée (pensez à le dérouler en totalité sur place), l'arrivée sera parfois à proximité du stand, pas toujours dans votre stand.
- ❑ Attention, quelques points importants :
 - Bouilloires, cafetières, mais aussi crêpières, gaufriers etc. ne sont pas autorisés sur le dispositif.
 - Les puissances d'éclairage sont limitées à 150 Watt par spot.
 - Les puissances sonores sont limitées à 5 W par canal (15 W pour l'ensemble du matériel).

Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu



- Vos activités et notamment les sonorisations que vous utilisez ne doivent en aucun cas gêner les associations voisines.

Outrepasser ces consignes est susceptible de faire **couper** non seulement **votre alimentation**, mais aussi celle des autres associations branchées sur le même répartiteur.

- Les barrières : **des barrières** de type « Vauban » peuvent être installées. Même si elles protègent vos activités ou démonstrations, **vous n'êtes pas autorisés à y placer des banderoles sauf autorisation écrite du service « Vie Associative »**. Un plan de positionnement général des banderoles et autres est établi, il permet à nos partenaires d'être présents sur la manifestation. En revanche, vous pouvez personnaliser l'espace qui vous est affecté sous tente ou sous arcade.
- Dans la limite des textes en vigueur, vous êtes libres, à l'intérieur de l'espace qui vous est attribué dans votre stand, d'organiser les actions que vous souhaitez engager. En revanche le « démarchage actif » du public, la distribution ou la remise de documents, la signature de pétitions, la réalisation d'enquêtes, la vente de produits ou objets ... **en dehors de votre espace sont interdits** sur l'ensemble du dispositif. La Mairie pourra toutefois autoriser certaines de ces actions, à conditions qu'elles n'occasionnent pas de gêne manifeste au public présent. En pratique, cette autorisation est à demander au service Vie associative. L'autorisation se concrétisera par l'attribution de badges spécifiques. Outrepasser cette règle risque de conduire l'organisateur à vous refuser, l'année suivante, l'accès à la manifestation.

Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu



Circulation – Stationnement- Accès aux stands :

- ❑ Aucun accès à l'intérieur du dispositif ne sera permis, sauf autorisation exceptionnelle confirmée par l'attribution d'un laissez-passer, avant 9 h (8 h pour le Campo Santo).
- ❑ **L'accès ne sera possible que par le point indiqué sur votre laissez-passer.** Inutile de vous présenter au sud de la rue Royale si vous devez accéder par la rue Fernand Rabier, vous ne serez pas autorisé à passer ! Un plan général « schéma d'accès au stand » vous permettra de prendre connaissance des accès autorisés.
- ❑ Le chargement/déchargement sera possible dès 09 heures (8h Campo). A 11 h, tous les véhicules devront avoir quitté les lieux pour l'accès du public.
 - Les véhicules **ne** devront **rester** à l'intérieur du dispositif **que le temps du déchargement**, en pratique venez au moins à deux (à trois pour le Campo), déchargez votre matériel sous votre espace, et reprenez immédiatement votre véhicule pour le stationner. Vous reviendrez ensuite monter votre matériel.
 - Du fait de la complexité des accès, un **itinéraire** par secteur vous sera **remis** avec votre laissez-passer, vous devrez le **respecter scrupuleusement pour pouvoir accéder.**
 - L'**arrêt** déchargement du véhicule se fera, impérativement, **en laissant le passage libre** pour les autres véhicules.
- ❑ Les parkings ne seront ouverts qu'à partir de 8h30 (8h00 pour le parking Hôtel de Ville)
- ❑ Les contraintes d'accès au Campo Santo et au Martroi sont importantes et une démarche de solidarité est nécessaire. Seul sera possible l'arrêt « minute » déchargement, près de la tente pour ce qui est de la place du Martroi, rue Emile Davoust et rue Fernand Rabier, en ce qui concerne le Campo en veillant à toujours laisser un passage d'au moins 3 mètres libre pour les secours et en ne bloquant pas les autres véhicules. Respectez scrupuleusement l'itinéraire qui vous sera communiqué, vous risquez, sinon, de faire « un tour pour rien »...
- ❑ Votre stand est au Campo Santo : si cela vous est possible, stationnez votre véhicule au parking Hôtel de Ville et remontez votre matériel ensuite. Respectez également l'itinéraire et le parking de stationnement qui vous seront préconisés.
- ❑ De 19h à 20 h, les associations devront ranger leur matériel et laisser très rapidement les lieux libres de manière à ce que, dès 20 heures, les services municipaux puissent enlever tables, chaises, panneaux ... et que les tentes puissent être démontées en suivant. Néanmoins, en cas de présence trop nombreuse du public, l'heure d'ouverture de l'accès des véhicules peut être retardée.
- ❑ Attention aucun véhicule ne pourra accéder à l'intérieur du Campo Santo pour des raisons de sécurité.
- ❑ Tous les parkings « Orléans Gestion » du centre Ville sauf Hôtel de Ville seront ouverts aux conditions habituelles pour le public. Les parkings Hôtel de Ville, Cathédrale et Halles Châtelet seront accessibles **gratuitement** aux associations (attention aux restrictions concernant le parking Hôtel de Ville). Les associations qui souhaitent utiliser cette option devront demander expressément une carte de gratuité lorsqu'elles viendront retirer leur laissez-passer (voir encadré en dernière page). Cette carte fonctionne comme une carte d'abonnement et non comme une carte de paiement.

Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu



Il faut l'utiliser pour ouvrir la barrière à l'entrée et la réutiliser pour ré ouvrir la barrière lors de votre sortie. Gardez-la sur vous pour récupérer votre véhicule (Ne stationnez pas votre véhicule sans avoir obtenu la carte de parking). Ne demandez cette carte que si véritablement vous en avez besoin.

Communication - animations :

- ❑ Les déclarations Sacem ont été faites par la Mairie (déclaration forfaitaire).
- ❑ Le plan diffusé comportera la liste des exposants classés par ordre alphabétique. Ces plans ainsi que des flyers et des affichettes seront disponibles à la Maison des Associations, dès édition, de manière à ce que les associations qui le souhaitent puissent en effectuer aussi la diffusion.
- ❑ Le flyer est également disponible en téléchargement.
- ❑ Relayez Rentrée en fête sur votre site web, sur Facebook, Twitter et Instagram
- ❑ Les associations ayant marqué le souhait d'effectuer des animations sur podium seront contactées individuellement, de manière à ce qu'un programme puisse être établi durant les vacances. Une réunion préparatoire pourra être organisée fin août et des consignes particulières seront communiquées.

Informations générales :

- ❑ Quelques détails administratifs :
 - Il est important que toutes les associations présentes à la manifestation aient signé le document « modalités d'inscription ... ». Si ce document n'a pas été signé, une mention l'indique clairement au bas de la fiche qui précise l'emplacement et le matériel disponible. Un envoi très rapide de ce document est indispensable.
 - L'assurance responsabilité civile est également une nécessité. Elle doit être renvoyée très rapidement. Les laissez-passer ou badges d'accès ne seront pas fournis sans enregistrement de l'attestation d'assurance conforme.
- ❑ Vente sur stand : la vente de produits respectant l'objet de l'association et son secteur d'activité, dont le produit financier revient à l'association ou est reversé à une cause défendue par l'association n'est pas interdite. Il conviendra néanmoins de respecter strictement la réglementation en vigueur et, notamment, les produits alimentaires devront être protégés par un film plastique et les produits frais, réfrigérés entre 0° et 4°.
- ❑ Pour beaucoup, les bénévoles assurant la Rentrée en fête ne sont pas présents à cette réunion. **N'omettez pas de leur remettre ce compte rendu**, le plan de situation et l'affectation des stands et du matériel qui vous ont été adressés avec le courrier de convocation. Afin de faciliter l'accès aux informations, plans et consignes, un lien vous a déjà été adressé vous permettant l'accès à un menu ne comportant, pour le moment, que quelques rubriques.
- ❑ Progressivement, tous les comptes rendus, plans (notamment les plans d'accès et de circulations) seront disponibles par le biais d'un menu dont l'adresse vous a été communiquée par nos différents mails. N'hésitez pas à garder le lien dans vos favoris

Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu



de manière à pouvoir facilement le retrouver et le communiquer aux bénévoles de vos associations qui doivent participer à Rentrée en fête.

- Il peut arriver que vous ayez une difficulté pour tenir votre stand, il est important pour le déroulement de la manifestation que vous nous en informiez dès que vous le savez, y compris dans la journée du samedi 8, veille de la manifestation. En revanche nous vous demandons de nous donner cette information si possible par mail (nous vous confirmerons sa bonne réception).

Quelques précisions :

- Le tram circulera normalement, sa fréquence étant d'un passage par ½ heure. Le gestionnaire a été informé de l'existence de la manifestation.
- Trois stands Mairie renseigneront le public : Place du Martroi, un autre au Campo Santo et enfin à la Maison des Associations.
- Les précisions apportées par les documents remis et le présent compte rendu devraient permettre aux associations participant pour la première fois à Rentrée en fête d'avoir tous les éléments essentiels. Néanmoins il est rappelé que toute précision complémentaire peut être demandée par mail au service Vie Associative ou à la Maison des Associations Sainte Catherine.
- Les planchers installés rue Royale, place Sainte Croix, rue Fernand Rabier mesurent 5x5 m.
- L'espace démonstration sports du Campo Santo mesure 8x8m.
- Le répertoire des associations figurant sur le plan remis au public comportera le nom abrégé de l'association auquel sera adjoint son nom complet s'il est différent.

**Rentrée en fête
Réunion du mercredi 26 juin 2019
Salle Eiffel - 19 h 00
Compte rendu**



Des laissez-passer individuels seront établis par la Direction du Bureau du Cabinet et des Relations Publiques permettant un accès des véhicules pour chargement-déchargement dans les créneaux horaires autorisés.

Pour les associations installées au Campo Santo, des badges seront également établis, permettant un accès piéton au Campo entre 8h 00 et 11h00 pour l'installation des stands (ils ne seront pas indispensables ensuite).

Ces laissez-passer et ces badges seront disponibles
du **mercredi 28 août au vendredi 30 août puis du lundi 2 au samedi 7 septembre**
pendant les horaires d'ouverture du secrétariat
(de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 18h00).

Si vos horaires ne concordent pas, n'hésitez pas à contacter la Maison des Associations Sainte Catherine (02 38 79 26 40) pour convenir d'un rendez vous.

Bien que fortement déconseillée pour des raisons d'organisation et de disponibilité des personnels concernés, la remise de ces documents pourra également s'effectuer le dimanche 8 à partir de 8 h à la Maison des Associations Sainte Catherine.

Les cartes d'accès au parking devront être demandées au moment où vous retirerez vos laissez-passer, mais ne les demandez que si vous devez les utiliser.

Vous seront également remis à cette occasion :

- le bon vous permettant de retirer les bouteilles d'eau,
- l'invitation au café de bienvenue offert.
- Le schéma global d'accès chargement – déchargement
- Les badges d'accès au Campo Santo (si votre stand y est situé).

ATTENTION aucun accès véhicule ne sera possible dans le dispositif sans le laissez-passer. N'oubliez donc pas de le réclamer si vous devez vous rapprocher de votre stand avec un véhicule.

En cas de difficulté ou de question particulière, laissez un email à
philippe.fradet@orleans-metropole.fr